USCF | UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS DE FRANCE

GUIDE PRATIQUE DU DIRIGEANT TECHNIQUE DE COMITÉ

Je suis DTC : mon rôle

Je fais vivre ma discipline dans mon Comité et au niveau national.

UNE MISSION À DEUX ÉCHELLES

DANS MON COMITÉ

J'anime la commission technique et contribue à la préparation des challenges de Comité.

AU NIVEAU NATIONAL

Je participe aux travaux de la CTN et au challenge national USCF de ma discipline.

MES PREMIERS RÉFLEXES APRÈS L'ÉLECTION

- ☐ Prendre contact avec le Comité, le secrétaire organisateur, les clubs concernés et le DTN.
- ☐ Récupérer les archives, cahier organisationnel, calendrier et documents utiles.
- ☐ Identifier les sportifs, responsables et besoins techniques du territoire.
- ☐ Préparer les échanges avec la CTN et repérer les échéances du prochain challenge national.

À RETENIR

Je ne suis pas seulement un relais administratif : je contribue à la vie technique nationale de ma discipline.

1. **ÉLECTION –** Je prends connaissances de mon mandat.
2. **PRISE DE CONTACT –** Je réunis les interlocuteurs utiles.
3. **PRÉPARATION DE LA CTN –** Je fixe les premières échéances.

GUIDE PRATIQUE DU DIRIGEANT TECHNIQUE DE COMITÉ

Mes missions au sein de mon Comité

J'accompagne les clubs et j'organise la vie technique de la discipline sur mon territoire.

ANIMER

Préparer les travaux de la commission technique du Comité. Établir un bilan de saison et partager les suites à donner.

RELIER LES CLUBS ET LES SPORTIFS

Échanger avec les clubs cheminots et les sportifs de mon Comité concernés par ma discipline. Faire remonter leurs besoins, difficultés et propositions.

PRÉPARER

Contribuer au calendrier, au cahier organisationnel et aux challenges de Comité.

CONSTITUER LES DÉLÉGATIONS

Préparer les délégations avec les acteurs compétents et anticiper les besoins et échéances.

SUIVRE LE CHALLENGE

Contribuer à la préparation technique : installations, cahier organisationnel, officiels et documents.

FAIRE LE BILAN

Veiller à la remontée des résultats et incidents et à la transmission du compte rendu dans les délais prévus.

MON CADRE D'ACTION

Je contribue aux travaux et propositions. Les règlements et les décisions sont soumis aux instances compétentes : je ne les approuve pas seul.

PARTICIPER À LA VIE ASSOCIATIVE DE L'USCF

Prendre part à la réunion préparatoire de mon Comité et à l'Assemblée générale, contribuer au bilan annuel et échanger avec les autres disciplines lors des rencontres des DTN-DTC.

USCF | UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS DE FRANCE

GUIDE PRATIQUE DU DIRIGEANT TECHNIQUE DE COMITÉ

Mon rôle au Challenge national USCF

Je participe activement à la préparation et au déroulement du challenge national.

1 AVANT

- ☐ Participer aux travaux préparatoires de la CTN.
- ☐ Contribuer à la préparation des délégations du Comité.
- ☐ Transmettre au DTN et à l'organisateur les informations utiles.
- ☐ Participer à la prévalidation si l'organisateur la demande.

2 PENDANT

- ☐ Participer aux réunions de CTN.
- ☐ Accompagner les sportifs de mon Comité.
- ☐ Contribuer au bon déroulement technique et aux travaux collectifs.
- ☐ Faire remonter les difficultés.

3 APRÈS

- ☐ Participer au bilan sportif.
- ☐ Relayer les résultats et informations utiles.
- ☐ Proposer des améliorations pour les éditions suivantes.

INSCRIPTIONS : PRÉVALIDATION ET CONFIRMATION

Je peux prévalider une demande lorsque l'organisateur me le demande.
Cette prévalidation technique ne confirme pas la participation.
La confirmation officielle relève du secrétaire organisateur, après les contrôles et conditions applicables.

POINT DE VIGILANCE

Je distingue ma contribution technique des décisions finales de participation ou de sélection.

Lors du challenge national ou de Comité, si je participe en tant que sportif, je dois me faire remplacer par un membre de ma CTN sur ma fonction de DTC.

GUIDE PRATIQUE DU DIRIGEANT TECHNIQUE DE COMITÉ

Avec le DTN, la CTN, les clubs et les sportifs de mon Comité

Je fais le lien entre les clubs, mon Comité et la commission technique nationale.



MA PARTICIPATION À LA CTN

CONTRIBUER AUX TRAVAUX

Participer aux réunions et à l'élaboration des propositions techniques.
Présenter les réalités des clubs et les besoins de mon Comité.
Contribuer aux échanges sur les règlements, calendriers et futures éditions.

MON RÔLE AUPRÈS DES CLUBS CHEMINOTS ET DES SPORTIFS DE MON COMITÉ

INFORMER

Expliquer les modalités de participation aux challenges et relayer les informations utiles.

ÉCOUTER

Faire remonter les besoins d'accompagnement, de développement et d'accessibilité.

MOBILISER

Encourager les pratiquants et le partage des bonnes pratiques.

MA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE LA DISCIPLINE

Mobiliser de nouveaux pratiquants conjointement avec les membres de la CT.

Encourager la pratique féminine.

Favoriser l'inclusion et l'accessibilité.

Ces orientations sont des pistes de développement encouragées par l'USCF ; elles ne créent pas de nouvelles obligations réglementaires.

GUIDE PRATIQUE DU DIRIGEANT TECHNIQUE DE COMITÉ

Mes échéances et mes interlocuteurs

Une checklist à reprendre en début de mandat et avant chaque événement.

MA CHECKLIST

- ☐ Début de mandat : prendre contact, récupérer les archives et repérer calendrier et règlements.
- ☐ **Chaque saison : faire le bilan de la discipline, échanger avec les clubs et participer à la CTN, participer à la réunion préparatoire annuelle du Comité et à l'AG USCF.**
- ☐ Avant un Challenge : vérifier installations, listes, documents et officiels ; participer aux prévalidations si demandées.
- ☐ Pendant : accompagner les sportifs, contribuer au suivi technique et signaler les difficultés.
- ☐ Après : contribuer au bilan, relayer les résultats et transmettre le compte rendu dans les délais applicables.

MES INTERLOCUTEURS

CLUBS, SPORTIFS ET COMMISSION TECHNIQUE DU COMITÉ

Animation locale et besoins des pratiquants.

DTN ET CTN

Coordination nationale et préparation du Challenge USCF.

SECRÉTAIRE ORGANISATEUR

Préparation et confirmation officielle des inscriptions ou pour toutes autres questions

COMITÉ, COMMISSION SPORTIVE ET SECRÉTARIATS

Décisions, contrôles et transmissions selon leurs compétences.

RÉFÉRENCES

Statuts USCF, notamment l'article 11.6 ; Règlement intérieur, notamment les paragraphes 4.3.2 à 4.4.1. Le texte officiel en vigueur prévaut.